

Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Charte d'Adhésion

Les missions du Gérontopôle :

L'ambition du gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est d'être un centre d'expertise permettant de lutter contre la dépendance et les pathologies liées au vieillissement et de favoriser l'autonomie et le bien-être des personnes âgées en impulsant des actions concrètes sur le territoire pour :

- Fédérer l'ensemble des acteurs régionaux dans un objectif commun d'influer positivement sur la qualité de vie des personnes âgées
- Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire identifié et reconnu pour la qualité de son expertise sur les thématiques liées au vieillissement

Le Gérontopôle a pour mission de :

- **Fédérer** les partenaires régionaux engagés auprès des personnes âgées. Afin de favoriser les approches complémentaires qui permettent de mieux comprendre et de mieux agir.
- **Impulser** une recherche pluridisciplinaire directement applicable pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en créant une dynamique de recherche régionale couvrant toutes les thématiques du champ du vieillissement.
- **Valoriser** les initiatives et les savoir-faire du territoire en les partageant. Le Gérontopôle contribue à les identifier, à les faire connaître et à faciliter leur diffusion, leur partage et leur transférabilité.
- **Innover** et soutenir les expérimentations et innovations organisationnelles, pédagogiques, professionnelles et technologiques. L'expérimentation et la diffusion de l'innovation constituent un potentiel majeur pour apporter des réponses aux défis humains, sociaux et économiques que pose le vieillissement.
- **Accompagner** le développement d'une économie de proximité tournée vers le bien vieillir en favorisant le déploiement de nouvelles activités génératrices d'emplois sur les territoires

Pourquoi adhérer au Gérontopôle ?

La diversité et la complémentarité de ses Adhérents constituent un point essentiel pour le fonctionnement du Gérontopôle. Par leur implication concrète dans la vie du GIP, par leur volonté d'échanger, de collaborer, de partager des compétences, de travailler ensemble à des projets collaboratifs, les Adhérents du Gérontopôle contribuent directement à une meilleure prise en compte de la qualité de vie des personnes âgées, et au développement de nouvelles activités économiques sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Les Adhérents du Gérontopôle acceptent de partager leur expertise et viennent y chercher celle des autres membres.

Les engagements du gérontopôle envers ses Adhérents :

Le gérontopôle Nouvelle-Aquitaine propose d'intégrer un réseau fort et coordonné d'acteurs pour :

- Accéder à une communauté dont les membres souhaitent agir concrètement en faveur de la qualité de vie des personnes âgées
- Partager et acquérir des informations et des ressources liées à l'autonomie sous toutes ses formes
- Collaborer à une dynamique d'innovation et d'émergence de projets collaboratifs
- Bénéficier d'une veille prospective sur l'ensemble des actualités du secteur du vieillissement
- Participer à des groupes de travail et groupes d'experts
- Expérimenter des produits, des services, des actions innovantes
- Valoriser les actions innovantes des membres à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale
- Être associés aux événements, conférences, colloques et manifestations organisés par le Gérontopôle
- Réaliser des travaux dans le respect de l'éthique, de la confidentialité et de la propriété intellectuelle

Les engagements des Adhérents vis-à-vis du Gérontopôle :

Les Adhérents du Gérontopôle acceptent :

- De partager les valeurs d'intérêt général du GIP
- De respecter l'image du Gérontopôle (utilisation du logo – mention du statut d'adhérent)
- De participer à des groupes de travail et groupes d'experts, aux événements portés par le Gérontopôle
- D'être force de propositions et de projets
- De respecter la confidentialité si elle est requise dans les actions menées
- De relayer et promouvoir les actions du Gérontopôle
- De transmettre de l'information pour en faire profiter l'ensemble des Adhérents et enrichir les programmes communs
- De ne pas utiliser à des fins commerciales et de communication le logo ou les travaux du Gérontopôle ou de ses adhérents,
- D'acquitter leur cotisation annuelle

En signant cette charte, l'Adhérent et le représentant du GIP Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine reconnaissent avoir pris connaissance des engagements réciproques décrits, et ceci sans restriction.

La charte s'applique à tous les Adhérents du Gérontopôle et doit être respectée quel que soit le collège d'appartenance. Le non-respect de cette charte dans son ensemble peut aboutir à la radiation d'un membre et ne donnera lieu à aucun remboursement de cotisation. Cette charte est active au moment de sa signature et reste valide à chaque renouvellement d'adhésion.

Date :

Fait en 2 exemplaires :

Pour le Gérontopôle :

Nom :

Qualité :

Signature

Pour l'Adhérent :

Nom :

Qualité :

Signature